



Discours d'Ouverture des 1^{ères} Journées Camerounaises de Dermatologie et Vénérologie

Pr Anne Cécile Zoung-Kanyi Bissek

Présidente de la Société Camerounaise de Dermatologie - Vénérologie

Monsieur le Ministre de la Santé Publique,
Madame le Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales – UYI,
Monsieur Le Président de la Société de Dermatologie d'Afrique Francophone (SODAF),
Honorables invités, Chers partenaires, Chers confrères, Chers Etudiants, Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Société Camerounaise de Dermatologie (SOCADERM), je vous souhaite une chaleureuse bienvenue aux 1^{ères} Journées Camerounaises de Dermatologie et vénéréologie.

Mesdames et Messieurs,

En ce jour historique pour la SOCADERM, permettez-moi tout d'abord de saluer la présence du **Pr. Adama Traoré** - Président de la Société de dermatologie d'Afrique Francophone (SODAF) - qui témoigne des liens étroits qu'entretient la SOCADERM avec ses pairs africains.

Permettez-moi également de remercier nos partenaires dans cette aventure qui entend se pérenniser. Ils se comptent parmi :

- Les Entreprises du cosmétique,
- Les Sociétés d'assurances,
- Les Entreprises du médicament,
- Le Ministre de la Santé Publique, des formations sanitaires et bien d'autres que vous me pardonnerez d'avoir omis.

Soyez tous sincèrement remerciés de l'intérêt que vous portez à la Dermato-Vénérologie et pour vos égards multiformes à notre jeune société savante.

En effet, la Société Camerounaise de Dermatologie (SOCADERM/CASODERM) est née le 27 juillet 2000. C'était la volonté des « spécialistes de la santé de la peau » de se regrouper et de coordonner leurs actions au sein d'une plateforme conviviale, dans un contexte local - encore prégnant aujourd'hui - d'insuffisance des ressources humaines aptes à assurer l'offre de service dermatologique. Aussi, notre organisation regroupe 30 Dermato-vénérologues régulièrement inscrits (fin 2018), exerçant dans le secteur public et privé, mais inégalement répartis sur le territoire national. C'est l'occasion pour nous de plaider à l'aboutissement du projet d'ouverture d'un cycle de spécialisation en dermato-vénérologie à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales.

Ce faisant, **le but citoyen de la SOCADERM** est de contribuer à l'accès des populations à des soins de qualité et à l'implémentation de stratégies novatrices dans l'effort national d'assurer une couverture santé universelle.

Plus spécifiquement, **la SOCADERM ambitionne** de :

- 1- **Regrouper les dermato-vénérologues et les médecins compétents sur le triangle national dans les domaines** : des maladies dermatologiques, des IST et

du VIH/Sida, de la cosmétologie, de la dermatologie esthétique ou encore de la chirurgie cutanée ; **et de favoriser leurs échanges** ;

- 2- **De promouvoir**, dans chacun de ces domaines, **des activités** : d'enseignements, de recherche et publication scientifique, de promotion de la santé, de vulgarisation des soins spécialisés, de développement d'une cosmétologie adaptée ;
- 3- **Enfin, de nouer des collaborations avec** des associations sœurs et les autorités compétentes en matière de Santé Publique.

Mesdames et Messieurs,

Ces assises prouvent donc l'engagement de la SOCADERM aux côtés des pouvoirs publics, à œuvrer à un accès équitable aux soins dermatologiques, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une problématique de santé publique.

La « **Dépigmentation volontaire** » qui est la thématique centrale de ce forum scientifique, constitue un fait de société qui engage quotidiennement la responsabilité des participants à ces assises. Ainsi, le Comité scientifique propose un programme dense à l'effet d'approfondir le sujet et à l'issue duquel nous attendons que :

- **Les communications libres** permettent de diffuser les résultats des travaux de recherche sur ce thème et d'autres aspects de la pratique dermatologique ;
- **Les sessions de formations continues et symposiums** renforcent les capacités des personnels soignants et apprenants dans la prévention et la prise en charge des complications de la « Dépigmentation volontaire » ;
- **Les sessions plénières** constituent l'occasion idoine de sensibilisation des fabricants de cosmétiques et communautés sur les risques encourus de la pratique de la « Dépigmentation volontaire » ;
- **Le plaidoyer** fait aboutisse finalement à la mutualisation des efforts de lutte contre la « Dépigmentation volontaire ».

Mesdames et Messieurs,

La qualité de l'auditoire dont vous êtes, augure – j'en suis sûre - une Haute teneur des débats préparés avec soin le comité scientifique, afin de mettre à profit ces journées du 20 et 21 juin 2019. Sur ce, Le Comité d'organisation du congrès dit :

Vive la SOCADERM,

Vive la collaboration entre les Sociétés Savantes sœurs,

Vive le Cameroun.